



Conseil Communal
de Gimel

Le 25 septembre 2013

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 24 septembre 2013

Présidence : M. Stéphane Pichon, Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU le préavis municipal n° 03-2013 «Bâtiment multifonctions – Crédit d'étude »

OUI le rapport de la commission chargée de cet objet et le rapport de la commission des finances ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes les études nécessaires à la réalisation et à la construction d'un bâtiment multifonctions ;
- D'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de Fr. 170'000.- TTC qui permettra de développer le projet et l'établissement d'un devis général pour la réalisation des travaux ;
- D'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt de Fr. 170'000.- auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché.

Ainsi délibéré en séance du 24 septembre 2013

Le Président

Le secrétaire

Stéphane Pichon

François Marti